

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00072

Numéro SIREN : 434 175 097

Nom ou dénomination : 2 JFP

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2023 sous le numéro de dépôt 8551

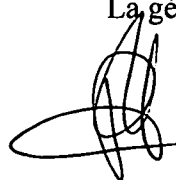
SARL 2JFP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 6 rue des Robiniers 32 Résidence du Parc
13100 Aix en Provence
434 175 097 RCS Aix en Provence

BILAN APPROUVE AU 31 DECEMBRE 2022

PAR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023

Pour copie certifiée conforme
La gérance,



Désignation de l'entreprise : 2JFP 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 6 RUE DES ROBINIERS 32 RESIDENCE DU PARC 13090 AIX EN PROVENCE 1 | 2 | Exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET *

4	3	4	1	7	5	0	9	7	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

				Exercice N clos le, 13 11 22 20 22 		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 107	4 107	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 235	23 133	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	751	751	
TOTAL (II)		BJ	BK	35 093	27 240	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 850	5 850
Autres créances (3)		BZ	CA	2 286	2 286	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	17 417	17 417	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	82	82	
	TOTAL (III)		CJ	CK	25 634	25 634
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	60 728	27 240	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		2JFP		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500.....)	DA			1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			(46 561)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			(26 567)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL			(71 628)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			7 981
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			10 227
	Dettes fiscales et sociales	DY			86 907
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC			105 116	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			33 488	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			105 116	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			485	

2JFP

Annexes 2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 33 487,50 E.

Le résultat net comptable est une perte de 26 566,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/05/2023 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 35 093 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	24 342	10 000		34 342
Immobilisations financières	751			751
TOTAL	25 093	10 000		35 093

Amortissements et provisions d'actif = 27 240 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	24 342	2 898		27 240
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	24 342	2 898		27 240

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel et outillage	4 107	0	4 107	Non amortiss.
Materiel de transpor	27 909	20 808	7 102	de 1 à 4 ans
Mat.bureau &informat	2 325	2 325	0	de 2 à 4 ans
TOTAL	34 342	23 133	11 209	

Etat des créances = 8 969 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	751		751
Actif circulant & charges d'avance	8 218	8 218	
TOTAL	8 969	8 218	751

Charges constatées d'avance = 82 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	60	25,00	1 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	60	25,00	1 500

Etat des dettes = 105 116 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 981	7 981		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	10 227	10 227		
Dettes fiscales & sociales	86 907	86 907		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	105 116	105 116		

Charges à payer par postes du bilan = 85 948 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	296
Dettes fiscales & sociales	85 652
Autres dettes	
TOTAL	85 948

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 189 835 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	189 835	100,00 %
TOTAL	189 835	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 82 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000)	82
TOTAL	82

Charges à payer = 85 948 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(408100)	296
TOTAL	296

Dettes fiscales et sociales	Montant
Org.soc. charges a p(438600)	85 652
TOTAL	85 652

SARL 2JFP
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 6 rue des Robiniers 32 Résidence du Parc
13100 Aix en Provence
434 175 097 RCS Aix en Provence

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de 26 567 euros de la façon suivante :

ORIGINE :

Report à nouveau débiteur antérieur : 46 561 euros
Résultat déficitaire de l'exercice : 26 567 euros

AFFECTATION :

- Report à nouveau débiteur : 26 567 euros

Après cette affectation, le poste «report à nouveau» présentera un solde débiteur de 73 128 euros.

L'assemblée prend qu'il n'a pas été versé de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
La gérance,

